

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 13.
à Monaco (Principauté).

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE.

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 2 exemplaires sont
annoncés dans le journal.

INSERTIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50 id.

On traite de gré à gré pour les autres insertions.

On s'abonne, pour la France, à Paris, à l'Agence Havas, rue J.-L. Rousseau, 2, et chez M. St-Bonnet,
éditeur de musique du Conserv. imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du F. Poissonnière, 10.
à Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours.
à l'AGENCE-DALGOUTTE, rue Paradis, au coin du Jardin Public.

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.

Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs.
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

POUR L'ÉTRANGER les frais de poste en sus.

Monaco, le 30 Mars 1869.

NOUVELLES LOCALES.

Le *Journal de Nice* publie la correspondance suivante :

« On nous écrit de Civita-Vecchia, le 19 mars :

« Hier, à six heures du soir, S. A. S. le Prince héréditaire de Monaco, venant de Livourne par le chemin de fer, est arrivé dans notre ville accompagné de sa suite.

S. A. S. a été reçue et complimentée à la gare par M^{re} Scapitta, délégué de Sa Sainteté, S. Exc. le commandeur Naldini, chargé d'Affaires de Monaco près le S^t-Siège, le chevalier Giacchetti, commandant du port, le maire de la ville et le commandeur Alibrandi, consul de la Principauté à Civita-Vecchia.

Immédiatement après, le Prince a continué sa route pour Rome, où S. A. S. est arrivée à 9 heures.

Le Prince était attendu à la gare de Rome par le personnel de la Légation, et il s'est rendu au palais Braschi, demeure de M. le commandeur Naldini, où des appartements lui avaient été préparés pour le temps de son séjour dans la ville éternelle. »

L'accueil fait par la Cour de Rome à S. A. S. le Prince Albert a été aussi distingué que cordial.

Le lendemain de son arrivée, S. A. S. a reçu au Palais Braschi la visite de S. Em. le Cardinal Antonelli, Secrétaire d'état.

Lundi 22 mars, à onze heures du matin, le Prince a eu l'honneur d'être admis en audience solennelle auprès de Sa Sainteté. S. A. S. était accompagnée de S. Exc. le Commandeur Naldini, Chargé d'Affaires de Monaco, du personnel de la Légation et du Commandant Bourgarel, capitaine de frégate, remplissant auprès du Prince les fonctions d'Aide-de-camp.

A son entrée au Vatican, S. A. S. trouva la garde Suisse sous les armes et fut reçue par M. le Comte Bruschi Falgari, camérier secret de cape et d'épée et M. le Chevalier Barluzzi, Bussolante de Sa Sainteté, attachés, par ordre du S^t Père, à la personne du Prince pendant le temps de son séjour à Rome.

S. Exc. M^{re}. Pacca, Majordome de Sa Sainteté, entouré de LL. Exc. le Marquis Sacchetti et le Marquis Serlupi, grands dignitaires de la Cour pontificale, ainsi que du Colonel Commandant la

garde Suisse, attendait le Prince en haut de l'escalier Royal et l'a complimenté.

Puis, S. Exc. M^{re}. Ricci, grand chambellan, après avoir offert ses hommages à S. A. S., l'a introduite auprès de Sa Sainteté. Pendant l'entretien, qui a duré environ une demi heure, le S^t-Père a comblé le Prince Albert des témoignages de la plus paternelle affection et à la suite de l'audience a daigné permettre que S. A. S. lui présentât les personnes de sa suite.

En quittant les appartements de Sa Sainteté, le Prince a été reconduit avec le même cérémonial et s'est rendu immédiatement chez S. Em. le Cardinal Antonelli.

Le Prince Albert a assisté, à la Basilique de S^t-Pierre, dans la Tribune Royale, à la cérémonie de la bénédiction des Raméaux, que Sa Sainteté a distribués Elle-même selon l'usage traditionnel.

Pendant son séjour à Rome, S. A. S. a vu successivement LL. MM. le Roi et la Reine de Naples, S. A. R. le Comte de Trapani, S. A. R. le Comte de Caserte, S. A. R. le Duc de Parme, S. A. le Prince Guillaume de Bade et S. A. le Prince de Saxe-Meiningen.

Ces hauts personnages se sont empressés de rendre immédiatement visite au Prince.

On vient de placer dans le transept de la Cathédrale de Monaco un orgue de chœur très-puissant et d'une grande perfection de jeu. Il fait honneur à M. Mader de Marseille et prouve que ce consciencieux et intelligent facteur s'est formé à l'école des maîtres éminents de Paris.

La Commission d'artistes, composée de M. Eusebe Lucas, chef d'orchestre du Casino et de MM. Guidi et Ferrari, de Nice, qui avait été chargée d'examiner et de recevoir le nouvel orgue, n'a eu que des éloges à donner.

Le jour de Pâques, M. Salomone, l'habile organiste de la Cathédrale, l'a brillamment inauguré et a montré, en faisant entendre quelques belles pages de musique religieuse, tout le parti qu'on peut tirer de ce bel instrument, dont les pieux et graves accents ajouteront encore à la majesté des solennités.

M. Alexandre Dumas fils est arrivé à Monaco avec M. Henri Rivière, lieutenant de vaisseau, écrivain

remarquable de la *Revue des Deux Mondes* et l'auteur du proverbe joué l'automne dernier pour la fête de l'Impératrice au Palais de Compiègne, où il avait été invité. Il a une pièce reçue au Théâtre-Français.

Depuis quelque temps des individus étrangers au pays faisaient circuler dans la Principauté des écrits anonymes de nature à troubler l'ordre public habituellement si respecté, et entretenaient avec plusieurs organes de la presse des correspondances mensongères et calomnieuses. Par suite de renseignements venant de l'étranger, la justice a été mise sur la trace des auteurs de ces coupables manœuvres : des perquisitions ont déjà été opérées et plusieurs étrangers ont été expulsés par ordre de M. le Gouverneur Général.

Vendredi dernier, au milieu de la foule qui se pressait sur la place du Palais, les Carabiniers ont arrêté cinq individus qui avaient été signalés comme voleurs à la tire. L'un d'eux était porteur d'un instrument destiné à crocheter les portes. La vigilance de la police ne leur a pas permis d'exploiter leurs petits talents.

LE VENDREDI SAINT A MONACO.

On a accusé notre temps d'être une époque de scepticisme. On a peut-être raison, bien que nous connaissions quelques peuples ayant conservé la sincérité première de leur foi ; cependant les plus incrédules eux-mêmes ont gardé du moins intacte la religion du souvenir, et se plaisent à tous les spectacles qui rappellent des mœurs et des coutumes disparues. Oui certes, le dix-neuvième siècle n'est ni aussi indifférent ni aussi sceptique qu'on le prétend ; nous ne renions pas nos pères et nous nous plaignons aux cérémonies qui évoquent les anciens jours, les jours glorieux, les âges fervents,

Le temps où se faisait tout ce qu'a dit l'histoire, et où furent institués les rites solennels du culte catholique.

Parmi ces traditions saintes que le passé nous a léguées, la procession du Vendredi-Saint, à Monaco, est célèbre sur tout le littoral méditerranéen, en France comme en Italie ; on vient y assister de tous les points ; c'est un pèlerinage auquel on se garderait de manquer.

Cette cérémonie dont l'origine remonte, croyons-nous, aux Croisades, est une procession de tableaux vivants représentant les douloureux épisodes de la Passion du Christ, ce drame surhumain, cette tragédie terrible où l'homme-bourreau n'eut point pitié de Dieu-victime!

Ce défilé funèbre nous fait aussi songer à ces représentations des mystères qui au moyen-âge furent peut-être le berceau de l'art dramatique.

Pour cette pieuse exhibition, la ville de Monaco se pavise et s'illumine comme aux grands jours de fête nationale; au loin, dans la campagne, les villas les plus élégantes comme les plus humbles maisons s'entourent aussi d'un brillant collier de feux et, de la place du Palais, la foule se plaît à admirer ces illuminations lointaines; on dirait d'une pluie d'étoiles tombée sur la montagne.

Nous ne raconterons pas en détail cette procession, nous ne nommerons pas un à un tous les personnages qui y figurent. C'est la mise en action de l'admirable, du pathétique récit de saint Mathieu sur la passion du Christ, un chef-d'œuvre de simplicité grande.

L'illusion dure peu, mais on peut se croire revenu pour un instant au milieu de ce Moyen-Âge si pieux et si chevaleresque où, comme l'a dit Alfred de Musset :

.... Tous nos monuments et toutes nos croyances
Portaient le manteau blanc de leur virginité.

Une foule nombreuse de curieux se pressait sur les pas du religieux cortège.

Outre les trains réguliers, la compagnie du chemin de fer avait organisé des trains spéciaux qui déposaient les voyageurs par milliers à la gare de Monaco. Le soir il n'a pas fallu moins de deux immenses trains pour ramener à Nice une partie des voyageurs.

Jamais la place du Palais de Monaco n'avait réuni tant d'étrangers. Que conclure de cela sinon que les représentations pieuses réveillent toujours dans le cœur de nobles sentiments et que, malgré qu'on en ait, notre siècle n'a pas encore perdu l'amour des choses sacrées.

Nous avons assisté, cette semaine, à un nouveau concert donné par les Tyroliens dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs. Nous n'insisterons pas longuement sur cette soirée. Les airs tyroliens sont de la musique d'exception et les mérites intimes de ces chants nationaux peuvent nous échapper. Disons cependant que ces cinq ou six chanteurs, habitués depuis longtemps à unir leurs voix, forment un chœur très harmonieux. Parmi eux, on remarque un joueur de cithare, qui déploie un talent très réel sur cet instrument assez primitif.

M^{me} Miolan-Carvalho qui s'est fait entendre déjà deux fois cet hiver, à Monaco et qui, ce soir même, donne au Casino un troisième concert, a joué *Faust*, cette semaine, au Théâtre Impérial de Nice. Inutile de dire que le succès de la célèbre artiste a été complet et qu'elle a montré dans le rôle de Marguerite, outre son habileté de grande cantatrice, le talent le plus dramatique.

Nous avons quelquefois, dans notre journal, recherché par quels moyens Nice pourrait réussir à garder pendant l'été ses hôtes d'hiver. M^{me} Rattazzi traite cette question dans les *Matinées Italiennes*.

Nous reproduisons quelques passages de ce spirituel et bienveillant article :

« Nice qui a déjà ses cinq mois de pleine saison songe à ne plus interrompre sa villégiature. Disons qu'il y a lieu de s'étonner qu'on n'ait point eu l'idée de lancer déjà un programme d'été. — Chercher à calquer trop dans les détails la vie des stations thermales serait une demi-maladresse, mais il est bien certain qu'on ne sait point profiter comme on le devrait, du grand bassin d'azur placé en face du Casino et qui forme la plus merveilleuse baignoire d'été. — Pourquoi n'a-t-on point encore fait une sérieuse tentative dans cet ordre d'idées? Parce qu'il ne s'est point trouvé encore un groupe de baigneurs prenant une décision formelle. — Vous entendez tous les touristes qui flânent sur la promenade s'extasier sur le double horizon bleu, parler des bains de nuit, et nul d'entr'eux n'a fait encore installer une cabine modèle. C'est réellement à tenter et l'administration ferait bien d'exposer au pied de son perron de marbre quelques voitures baigneuses élégantes et confortables. — L'intérieur bien aménagé séduirait les plus exigeantes, et la cabine parviendrait peut-être à décider celles qui hésitent encore.

« Les caprices de la marée ne venant point contrarier les baigneurs, on pourrait régler ses bains comme on règle ses repas. Quant à la mer de Nice elle est aussi bienfaisante que tous les Océans préconisés, ses iodures aussi abondants, ses bromures aussi efficaces. Un avantage incontestable est encore acquis à la plage de Nice; c'est la précocité de la saison. Je ne veux pas citer comme exemple les exceptions fournies par quelques baigneurs qui font leur pleine mer dès la fin de mars, mais il est certain qu'on peut un mois plus tard commencer sérieusement une saison.

« Nous touchons précisément à l'époque où Paris, les capitales et les grandes villes, comptent un grand nombre de convalescents. Ce n'est plus la maladie, mais la sévérité du climat qui les tient enfermés et ils s'impatientent de ce que l'hiver, cette maladie de l'année, ne soit pas toujours chassée à l'échéance. — Ne pouvant ni rester dans les régions humides, ni s'en aller boire aux sources bienfaisantes dont les naïades sont encore engourdies, ils languissent dans une convalescence presque aussi pénible que la maladie.

« C'est à ce moment que Nice leur offrirait le plus certain abri. — L'Alternative des heures ensoleillées et des heures embrasées produirait sur eux l'action bienfaisante mais trop brutale des douches. — Et s'ils trouvaient alors une halle aux eaux, ils pourraient suivant le cas précipiter leur cure, hâter leur guérison. Je ne parle, bien entendu, que des eaux facilement transportables et qui ne perdent dans le déplacement ni le gaz en solution, ni leurs propriétés spéciales. — Enfin il est important de ne point trop séparer, dans une si grande idée, les intérêts du tourisme et les exigences de la santé. — Les concerts et la comédie, le soleil et la mer ne forment pas absolument tout le fond de la thérapeutique, — et l'on rencontre tous les jours à la promenade des Anglais des jambes faibles et des estomacs compromis.

CHRONIQUE.

On lit dans l'*Indicateur de Menton* :

MM. Gillot et Doridant ont donné tous leurs soins à l'embellissement de la villa Victoria, qui, grâce à eux

est devenue une résidence royale où S. M. la Reine douairière de Prusse a pris ses quartiers d'hiver pendant la saison qui s'achève, et où — tout le fait espérer — elle reviendra l'année prochaine.

Le baron Imberty, propriétaire de l'immeuble, n'a rien négligé pour faire du grand Hôtel Victoria un établissement de premier ordre, capable de rivaliser avec tout ce que Paris a de plus luxueux et de plus confortable en ce genre; aussi les premiers appartements loués par M. Milandri, qui exploite cet hôtel, ont été arrêtés par S. A. R. la Duchesse de Gênes, et l'action de la belle-sœur du roi Victor-Emmanuel sur l'aristocratie italienne, sera, n'en doutons pas, un motif de propagande sérieuse et profitable à l'avenir de Menton.

S. M. la Reine douairière de Prusse a fait une absence de quelques jours de sa résidence de Menton. Elle s'est arrêtée à Nice, où Elle a été reçue par ses deux beaux-frères, qui l'ont accompagnée à Cannes.

Ces trois membres de la famille royale de Prusse sont allés ensemble faire une excursion aux îles S^{te}-Marguerite. Puis, S. M. la Reine, voyageant sous le nom de comtesse de Lindaw, a continué sa promenade vers Toulon, où elle a visité les établissements maritimes.

Sa Majesté, voyageant incognito, n'a été reçue, dès lors, que par M. Schenking, consul de la Confédération de l'Allemagne du Nord, à la gare, et par l'amiral Chopart, préfet maritime, à l'entrée de l'arsenal, M. le capitaine de frégate Lejeune, aide-de-camp de l'amiral Chopart, a fait à la reine les honneurs du port.

En descendant de voiture, S. M. s'est placée dans une chaise à porteurs découverte, ce qui lui a facilité les moyens de parcourir sans fatigue l'intérieur des établissements maritimes.

S. M., qui était d'abord descendue à l'hôtel de la Croix-d'Or avec une suite de dix-huit personnes, quittait Toulon le vendredi 12 mars, s'arrêtait quelques instants à Hyères, et, le dimanche, elle était rentrée à Menton, dont le climat a produit à ses souffrances un grand soulagement.

LL. AA. RR. le Grand-Duc régnant et la Grande-Duchesse d'Oldenbourg, leur famille et leur suite, sont arrivés à Nice vendredi dernier.

M. Ferran, libraire à Cannes, va publier *Une journée aux Îles de Lérins*, par Alexandre Aubert, membre de l'Institut polytechnique de Paris.

En publiant cet opuscule, l'auteur n'a pas eu la prétention d'offrir de nouveaux documents relatifs au célèbre monastère de Lérins: car, après les chroniques de Barralis, du prieur Delisle, l'histoire de Mérimée et celle du savant abbé Alliez, que dire encore de cette terre sacrée, ennoblie par le sang de tant de martyrs?

Néanmoins, comme ces grands ouvrages ne sont pas à la portée de tout le monde, et que cette île bénie et fortunée ne sera jamais trop connue, M. Aubert a fait une petite brochure qu'il destine aux personnes pieuses, qui tiennent à savoir les grands miracles qui ont eu lieu sur ce noble rocher dont la gloire est immortelle, et duquel Isidore disait: « Non, l'univers entier n'offre pas de plus beau séjour que Lérins. »

On annonce de Paris le départ pour Nice de MM. Alfred Le Roux, premier vice-président du Corps législatif, et Frémy, directeur du Crédit foncier.

Ces jours derniers, la goëlette autrichienne *Maria*, capitaine Bomovesich, venant de Cette, avec un chargement de rails, s'est perdue à la hauteur du phare de Villefranche. L'équipage s'est sauvé.

Le capitaine a dû abandonner son navire dont on opère le sauvetage.

COURRIER DE PARIS.

(Correspondance particulière du JOURNAL DE MONACO.)

Cette fois encore, M. Victorien Sardou est le triomphateur de la veille, le lion du jour. Sa nouvelle pièce, *Patrie!* est allée aux nues, selon une expression consacrée. Au victorieux auteur le public a fait des ovations, et la critique a chanté en son honneur un concert unanime d'éloges. Mais voici qu'un chroniqueur du *Figaro*, l'*Inconnu*, lisez Auguste Vitu, vient de mêler une note aiguë à ces bravos. Il s'agit toujours de l'éternel reproche de plagiat adressé à Sardou après chacun de ses grands succès. L'*Inconnu* aurait découvert l'idée première, le *scenario* primitif de *Patrie* dans une tragédie lyrique d'un auteur italien dont le nom m'échappe.

Il me souvient, à ce propos que, lors du grand succès des *Pommes du voisin*, une accusation identique fut formulée dans le *Figaro* contre M. Sardou qui répondit, et vertement.

En France, par dessus tout nous aimons l'esprit; nous le préférons souvent à la raison elle-même, et, dans les querelles littéraires surtout, nous nous laissons volontiers séduire par le plaidoyer le plus brillant de forme, si illogique soit-il au fond. Dans sa lettre, M. Sardou dédaignait d'invoquer le fameux *je prends mon bien où je le trouve* de Molière, mais il nous lançait à la tête un argument bien plus fort et selon lui irréfutable :

« Monsieur Sardou, d'accord avec l'héritier littéraire de Charles de Bernard, avait le droit de prendre sa pièce dans la nouvelle *une aventure de magistrat*, moyennant l'abandon d'un tiers des droits d'auteur en faveur de l'héritier susdit. »

Voilà l'argument, une sorte de contrat commercial. L'avocat le plus retors ne saurait le réfuter.

Que reprochait-on à l'auteur des *Pommes du voisin*, d'avoir dépouillé Charles de Bernard? Calomnie, monsieur, calomnie! Sardou avait bien et dûment acheté cette charmante nouvelle dont il a fait un vaudeville. *Les pommes du voisin* appartenaient à M. Victorien Sardou, oui, madame, lui appartenaient de même que vos cheveux sont bien à vous, quand vous avez soldé la note du coiffeur. Lisez: voilà le traité parfaitement en règle, fait double à Paris, signé, paraphé, enregistré, rien n'y manque. L'auteur dramatique n'est pas plus le plagiaire du romancier, qu'un marchand de vin n'est le plagiaire d'un vigneron. Tout est commerce, cher monsieur, la littérature ne le cède en rien à l'épicerie.

Que me parlez-vous d'art et de génie! mots sonores et creux, vieilles friperies que tout cela, vive le métier, vive le savoir faire!

De même que vous faites les fers, les cafés, ou les alcools, nous faisons le théâtre, il n'y a pas de sot métier. Voici comment on traite les affaires dans notre partie :

L'auteur dramatique, je veux dire le fabricant de pièces, va trouver un matin le producteur, romancier, poète, voire même petit journaliste. Il fait l'acquisition de matières premières pour la confection d'une comédie, idée, caractères, situations. Le marché fait et sa facture acquittée en poche, l'auteur dramatique s'enferme dans son usine (je veux dire son cabinet de travail) et y élabore son produit. Quand la besogne est terminée, quand la comédie peut être livrée à la consommation, le fabricant va trouver le gérant d'un bazar ou, si mieux vous aimez, le directeur d'un théâtre, et lui offre sa marchandise. Le négociant en spectacles ne

se donne pas la peine d'examiner le travail, mais si la marque de fabrique est connue, il prend livraison de la pièce et l'expose aux yeux des chalands, pardon! des spectateurs.

La marque Victorien Sardou est une des plus estimées, des plus recherchées. Le nom de ce fabricant jouit d'un grand crédit sur la place. Commerçant loyal, sa signature vaut de l'or en barre, et chacun rend justice à l'honnêteté de ses transactions.

Ceci s'adresse à tous les auteurs qui ont pour système de bâtir leur maison sur le terrain d'autrui acheté ou usurpé. Ce système trop commode, M. Sardou ne l'a pas inventé, (on sait qu'il n'invente rien) mais il l'a mis en pratique et je le déplore parce qu'il a un grand talent. Il y a dix ans à peine, Théophile Gautier saluait en lui un petit fils de Beaumarchais. A cet *ave* tous les critiques firent chorus, et le public n'hésita point à placer le nouveau venu au premier rang de ses auteurs favoris, entre Emile Augier et Théodore Barrière. C'est qu'en effet Sardou est assez doué pour se passer d'emprunts. Il a la verve, il a l'esprit, il a le mot, il possède à fond la science scénique.

Puisque à propos de *Patrie*, la chronique de l'*Inconnu* m'a fait remonter aux *pommes du voisin*. Voici un mot qui fut dit en ce temps-là au sujet de cette pièce et du contrat intervenu entre Sardou et l'héritier de Charles de Bernard.

— Sardou a raison, les *pommes du voisin* sont bien à lui mais elles ne sont pas de lui.

M. Sardou répondra-t-il cette fois encore à la nouvelle accusation de plagiat qu'on lui adresse à propos de *Patrie*? je le voudrais car il lance l'épigramme comme pas un; et son esprit du moins, il ne l'achète pas au voisin. Sa phrase part comme une flèche, ailée, aiguë, et frappe en plein cœur. Ce n'est pas un style, c'est un stylet.

JULES BABIL.

HYACINTHE GISCARD, Rédacteur-Gérant.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 22 au 28 Mars 1869.

NICE.	b. Charles III,	national,	c. Ricci,	m. d.
ID.	id.	id.	id.	id.
GOLFE JUAN.	b. le Var,	français,	c. Jeume,	sable
ID.	b. Assomption,	id.	c. Anfonci,	id.
NICE.	b. v. Charles III,	national,	c. Ricci,	m. d.
FINALE.	b. Antoine Saccone,	italien,	c. Saccone,	charbon
GOLFE JUAN.	b. Jeune Louise,	français,	c. Barralis,	sable
ID.	b. Résurrection,	id.	c. Ciaïis,	id.
ID.	b. St-Louis,	id.	c. Jeume,	id.
ID.	b. St-Michel,	id.	c. Barralis,	id.
ID.	b. Assomption,	id.	c. Audibert,	id.
ID.	b. St-Antoine,	id.	c. Barralis,	id.
MENTON.	b. Prince Amédée,	italien,	c. Morello,	m. d.
GOLFE JUAN.	b. Trois amis,	français,	c. Castillon,	sable
NICE.	b. v. Charles III,	national,	c. Ricci,	m. d.
ID.	id.	id.	id.	id.
ID.	id.	id.	id.	id.
ID.	id.	id.	id.	sur lest

Départs du 22 au 28 Mars 1869.

NICE.	b. v. Charles III,	national,	c. Ricci,	sur lest
CANNES.	b. St-Andréa,	italien,	c. Manara,	m. d.
NICE.	b. v. Charles III,	national,	c. Ricci,	sur lest
MENTON.	b. l'Italienne,	italien,	c. Mauro,	marbre
ST-TROPEZ.	b. Sylphide,	français,	c. Bosano,	f. vides
NICE.	b. St-Antoine,	italien,	c. Vassallo,	huile d'olive
MENTON.	b. l'Assomption,	français,	c. Anfonci,	m. d.
GOLFE JUAN.	b. le Var,	id.	c. Jeume,	sur lest
NICE.	b. v. Charles III,	national,	c. Ricci,	id.
MARSEILLE.	b. Deux Victor,	français,	c. Lota,	id.
GOLFE JUAN.	b. Jeune Louise,	id.	c. Barralis,	id.
ID.	b. St-Louis,	id.	c. Jeume,	id.
ID.	b. Résurrection,	id.	c. Ciaïis,	id.
ID.	b. St-Michel,	id.	c. Barralis,	id.
ID.	b. l'Assomption,	id.	c. Audibert,	id.

GOLFE-JUAN.	b. St-Antoine,	français,	c. Barralis,	id.
ID.	b. Trois amis,	id.	c. Castillon,	id.
NICE.	b. v. Charles III,	national,	c. Ricci,	id.
ID.	id.	id.	id.	id.
ID.	id.	id.	id.	id.
ID.	id.	id.	id.	id.

AVIS.

MM. les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de mer de Monaco et du Cercle des Etrangers sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire et à l'assemblée générale extraordinaire qui auront lieu le jeudi 29 avril à 3 heures de l'après-midi au siège de la Société à Monte Carlo.

AVIS.

MM. les Français résidant dans la Principauté sont invités à se faire inscrire sur le registre matricule ouvert à cet effet au Consulat de France.

Nota. Cette inscription (sans certificat) est complètement gratuite.

Le Consul de France,
C. de REYNOLD.

CASINO DE MONACO

Mardi 30 Mars 1869, à 8 heures du soir

GRAND CONCERT

Vocal et Instrumental

DONNÉ PAR

M^{me} MIOLAN-CARVALHO

Artiste de l'Académie Impériale de musique de Paris

D. ALARD, PLANTÉ,

Violon-solo de S. M. l'Empereur des Français
Pianiste,

A. OUDSHOORN

Violoncelliste

AVEC LE CONCOURS DE

l'Orchestre sous la Direction de M. E. Lucas

PREMIÈRE PARTIE.

Don Juan,	Ouverture (l'Orchestre)	MOZART.
(a) Thème varié en sol mineur		MOZART.
(b) Rondo de la sonate en sol, pour piano et violon (MM. Planté et Alard)		BEETHOVEN.
Romance des Noces de Figaro (M ^{me} Carvalho)		MOZART.
(a) Larghetto	M. Oudshoorn	MOZART.
(b) Balletto		MARTINI.
Romance de l'Abeille, de la Reine Topaze (M ^{me} Carvalho)		V. MASSÉ.

DEUXIÈME PARTIE.

Andante et Scherzo, trio pour piano, violon et violoncelle (MM. Planté, Alard et Oudshoorn)		MENDELSSOHN.
Le printemps, mélodie (M ^{me} Carvalho)		GOUNOD.
(a) Romance en fa		BEETHOVEN.
(b) Final du concerto, pour violon (M. Alard)		MENDELSSOHN.
Valse de l'Hirondelle, de Mirville (M ^{me} Carvalho)		GOUNOD.
(a) Andante du 2 ^{me} concerto		MOZART.
(b) Marche et final du Concert-Stück (M. Planté)		C. M. DE WEBER.
Mélodie religieuse, adaptée au 1 ^{er} prélude de Bach (M ^{me} Carvalho, MM. Alard, Planté, Oudshoorn et Miolan (redemandé))		GOUNOD.

Avenue de la Gare, près le Casino

TIR AU PISTOLET,

A LA CARABINE ET AU PISTOLET FLOBERT

On trouve au tir un bel assortiment de Révolvers 7 millimètres, double mouvement.

A VENDRE en plusieurs lots, depuis 2000 fr. une partie d'une grande maison sise à Monaco, rue de Lorraine.

S'adresser à M^e Leydet, notaire à Monaco.

HOTEL DU PRINCE ALBERT

tenu par **E. REY**

Place du Palais, Monaco

Cet hôtel entièrement remis et meublé à neuf offre aux familles Etrangères le calme et la tranquillité d'une maison particulière.

Pension, Restaurant — Salon et Café fumoir

On parle Allemand, Anglais, Français et Italien.

MAISON DE PAPIERS PEINTS

Succursale des principales maisons de Paris

AUGUSTE CIAIS

SPÉCIALITÉ POUR DÉCORATION

et Devant de Cheminées

Rue du Milieu, 4, Monaco

PIANOS. VENTE ET LOCATION

G. Studé.

1, rue Sainte-Barbe.

HOTEL DU LOUVRE

Cet hôtel entièrement remis et meublé à neuf par le nouveau propriétaire, situé en face de l'établissement des bains, à proximité de la gare et à cinq minutes du Casino offre à MM. les étrangers tout le confort désirable.

Restaurant à la carte et à prix fixe.

Table d'hôte à 11 h. du m. et à 6 h. du soir.

Pension. — Prix très-modéré.

Café fumoir, piano, billard.

Service spécial. — On parle toutes les langues.

VOITURES pour la promenade et voyages. — S'adresser à Henri Crovetto, place du Casino.

VOITURES pour la promenade et voyages. Sangeorges, rue de Lorraine, n° 11 et place du Casino.

Chemin de Fer de Paris-Lyon-Méditerranée.
DE MONACO A NICE.

PRIX DES PLACES			STATIONS.	DÉPARTS							
1 ^{re} CL.	2 ^e CL.	3 ^e CL.		MATIN		SOIR					
Fr. Cent.	Fr. Cent.	Fr. cent.		H.	M.	H.	M.	H.	M.	H.	M.
			Monaco	9	55	2	10	5	20	11	10
80	60	45	Eza	10	08	2	23	5	33		
1	75	55	Beaulieu	10	16	2	31	5	41		
1 25	90	70	Villefranche-sur-mer	10	23	2	38	5	53	11	33
1 80	1 35	1	Nice	10	34	2	49	6	04	11	44
DE NICE A MONACO.											
			Nice	8	35	12	40	3	30	6	55
55	45	30	Villefranche-sur-mer	8	51	12	52	3	42	7	07
80	65	45	Beaulieu	8	58	12	59	3	49		
1	75	55	Eza	9	06	1	07	3	57		
1 80	1 35	1	Monaco	9	18	1	19	4	09	7	30

SERVICE DES BATEAUX A VAPEUR ENTRE NICE ET MONACO.

DÉPART DE NICE : 11 heures du matin.

DÉPART DE MONACO : 1 heure de l'après-midi.

Billets de 1^{re} classe : fr. 1 50. — 2^{me} classe : 1 fr.

Omnibus entre Monaco & Menton

DÉPARTS DE MONACO :

DÉPARTS DE MENTON :

1^{er} Départ 8 h. du m. — 2^e départ : 2 heures. — 1^{er} départ 10 h. du matin — 2^e départ 1 h. du soir
3^e — 4 h. du soir. — 4^e (du Casino) 10 h. soir. — 3^e — 4 h. 1/2 du soir — 4^e — 7 h. —

Prix des places : fr. 1 80 — à Monaco, place du Palais ; — à Menton au bureau des Messageries Impériales

A VENDRE

Parcelles de terrain de diverses contenances

Quartier de la Colla, près la gare de Monaco.

S'adresser à M. FRANÇOIS GIOVÈS pour tous renseignements

VILLA BELLA

Appartements meublés. — Pension.

Quartier des Moulins

Situation exceptionnelle avec vue splendide sur la mer.

PIANOS ET MUSIQUE.

HOTEL D'ANGLETERRE, Avenue de Monte Carlo, après le Casino.

HOTEL DE FRANCE, rue du Tribunal et rue des Carmes. — Table d'hôte et pension.

JOLIES VILLAS pour 22,000 FR.

Pour achat de maisons, campagnes ou lot de terrain, S'adresser à M. de Millo.

VENTE DE CIGARES SUPÉRIEURS A MONACO

AU BUREAU DE TABAC, PLACE DU CASINO

On trouve dans ce Bureau, outre les tabacs et les cigares ordinaires de la Régie Française, un choix des meilleurs cigares de la Havane, provenant de l'ENTREPOT DU BOULEVARD DES CAPUCINES, DE PARIS. Ces cigares se vendent par paquets de six dont la pièce revient aux prix suivants :

Partagas Napoleones à 1 fr. 75 c.; Partagas Impériales à 1 fr. 50; Figaro Impératrice à 90 c.; Regalias Britanica à 90 c.; Upmann Regalia à 75 c.; Cabanas Conchas à 75 c.; Figaro Regalia de la Reina à 75 c.; Partagas Londrès à 60 c.; Partagas Regalia de la Reina à 60 c.; Cabanas Brevas à 60 c.; Carbajal Trabucos à 50 c.; Partagas Londrès à 50 c.; Figaro Londrès à 50 c.; Brevas chicas à 50 c.; Partagas Londrès à 45 c.; Canill Conchas à 45 c.; Londrès et Trabucos à 35 c.; Balsamica Medianos à 30 c.

On trouve également les cigarettes et les tabacs d'Orient.